

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 13 mars 2023 à 20 h

LIEU : Salle du conseil

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

- 2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

- 4. CORRESPONDANCES**

- 5. GREFFE**
 - 5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 février 2023 à 20 h

 - 5.2 Affaires découlant du procès-verbal

 - 5.3 Adoption du règlement numéro 1870-2023 / Règlement relatif à la démolition d'immeubles

 - 5.4 Désignation de membres du conseil pour siéger au sein du Comité de démolition

 - 5.5 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1871-2023 modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Marie numéro 1390-2007 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement et de développement révisé, et ce, conformément au règlement numéro 198-04-2005, tel que modifié par le règlement numéro 413-03-2021

 - 5.6 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / Règlement numéro 1871-2023

- 5.7 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1872-2023 intitulé « Règlement de concordance entre le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements et le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce (règlement numéro 413-03-2021), visant à modifier certaines dispositions des chapitres 2 « Dispositions interprétatives », 11 « Affichage », 13 « Aménagement extérieur », 18 « Dispositions relatives aux contraintes anthropiques » et 22 « Classification des usages » ainsi que l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-1 - secteur rural », « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain » et « Grille des usages et spécifications », plus particulièrement pour les nouvelles zones créées par l'agrandissement du périmètre d'urbanisation à l'est de l'autoroute 73 »
- 5.8 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / Règlement numéro 1872-2023
- 5.9 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1873-2023 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)** modifier certaines dispositions des chapitres 2 « Dispositions interprétatives », 4 « Usages et constructions dérogatoires protégés par droits acquis », 5 « Marges de recul et cours », 9 « Stationnement hors rue », 10 « Chargement et déchargement des véhicules », 11 « Affichage », 13 « Aménagement extérieur », 14 « Architecture, symétrie et apparence extérieure des bâtiments », 17 « Usages complémentaires », 22 « Classification des usages », 23 « Usages permis et conditions d'implantation », 24 « Ensembles immobiliers » et 25 « Habitations multifamiliales », **(2)** modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain » et « Grille des usages et spécifications » en remplaçant la zone 113 par la nouvelle zone 234 et en y autorisant de nouveaux usages et conditions d'implantation et **(3)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et spécifications », des zones 204, 205, 206, 209, 230, 323 et 402, et ce, de façon à autoriser de nouveaux usages et conditions d'implantation
- 5.10 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation publique / Règlement numéro 1873-2023
- 5.11 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1874-2023 décrétant la tarification pour les activités, biens et services
- 5.12 Programme d'achat regroupé d'assurances de dommages de l'UMQ / Regroupement Estrie – modification des valeurs assurables du contrat d'assurances biens et bris des équipements pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 1^{er} décembre 2023

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Acceptation des comptes pour la période du 13 février 2023 au 12 mars 2023
- 6.2 Ratification de l'achat de points d'accès sans fil (WIFI) et leurs accessoires
- 6.3 Ratification de l'achat d'un ordinateur portable puissant et ses accessoires pour le technicien informatique senior
- 6.4 Achat de quatre (4) ordinateurs portables et leurs accessoires
- 6.5 Abandon du rôle de valeur locative à compter du 1^{er} janvier 2024

6.6 Demande à la MRC de La Nouvelle-Beauce / Modification du contrat d'évaluation

6.7 Dépôt du rapport du trésorier faisant état des activités reliées au chapitre XIII de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)* pour l'année se terminant le 31 décembre 2022

7. URBANISME

7.1 Demande de dérogations mineures pour la propriété sise au 566 boulevard Lamontagne (lots 4 432 386, 4 432 387 et 6 414 519 du Cadastre du Québec)

7.2 Projet d'agrandissement du bâtiment principal et d'aménagement du site sur les lots 4 432 386, 4 432 387 et 6 414 519 (566 boulevard Lamontagne) situé à l'intérieur du PIIA dans une partie du boulevard Lamontagne

7.3 Signatures d'un protocole d'entente avec l'École Vision Beauce concernant l'utilisation d'une partie de l'emprise du boulevard Lamontagne

7.4 Adoption d'un premier projet de résolution concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et autorisant la tenue d'une consultation publique / PPCMOI 2023-20010 pour la propriété située au 489 route Chassé sur les lots 6 359 485 et 6 359 489

7.5 Résolution autorisant la publication d'un avis fixant une séance d'information pour l'étude d'une (1) demande de dérogation mineure

7.6 Projet de réfection d'une façade pour la propriété sise sur les lots 3 253 853 et 3 253 831 (425 route Cameron) et située à l'intérieur du PIIA dans une partie de la route Cameron, de la 1^{re} rue du Parc-Industriel, de la 2^e rue du Parc-Industriel et sur une partie du boulevard Vachon Nord, de la route Cameron jusqu'à l'intersection de l'avenue de la Seigneurie

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Centre Caztel / Achat de sept (7) écrans pour le hall d'entrée et le restaurant

8.2 Centre Caztel / Achat de mobilier de bureau

8.3 Achat d'un module de jeu / Parc de la Famille

8.4 Festival sportif de Sainte-Marie inc., édition 2023 / Droit d'utilisation de lieux appartenant à la Ville

8.5 Festival sportif de Sainte-Marie inc., édition 2023 / Heures d'arrêt de la musique

- 8.6 Signature du contrat d'entretien du système de détection de gaz toxiques et explosifs au Centre Caztel pour une période de trois (3) ans débutant rétroactivement le 1^{er} janvier 2023
- 8.7 Embauche d'un technicien en loisir au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sur une base contractuelle
- 8.8 Embauche de personnel / Programmes « Camp de jour », « Camp Ado » et « Service de garde »
- 8.9 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la location d'un chapiteau de dimensions 60' X 120'
- 8.10 Annulation de la reconnaissance de l'organisation « HKD3 » dans le cadre de la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes*
- 8.11 Fête nationale, édition 2023 / Signatures d'un protocole d'entente avec Ovascène visant les volets « Recherche d'artiste professionnel, technique et logistique » de l'événement
- 8.12 Signatures d'un protocole d'entente avec le Club de Golf Sainte-Marie pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023
- 8.13 Signatures du protocole d'entente avec l'organisme *Xplosion* concernant l'offre du Programme Jeunesse « Xplosion » pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023
- 8.14 Halte VR Sainte-Marie / Adoption de la mise à jour du *Cadre de fonctionnement et règles d'utilisation de la Halte VR Sainte-Marie*
- 8.15 Aménagement de l'ancien site de la MRC / Allocation budgétaire additionnelle
- 8.16 Achat de deux (2) conteneurs maritimes
- 8.17 Destination Beauce / Annulation de l'aide financière à verser pour l'année 2022 (modification de la résolution numéro 2021-12-763)
- 8.18 Soutien financier accordé dans le cadre de la programmation spéciale « Relâche scolaire » - Édition 2023
- 8.19 Aide financière / Corporation de mise en valeur de la résidence Vachon
- 8.20 Aide financière / Association de la ringuette de Sainte-Marie inc.
- 8.21 Aide financière sous forme de commandite / Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Chaudière-Appalaches

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Acceptation des soumissions de services professionnels en architecture pour la construction d'une caserne incendie
- 9.2 Acceptation des soumissions de services professionnels en ingénierie électromécanique pour la construction d'une caserne incendie
- 9.3 Acceptation des soumissions de services professionnels en ingénierie civile et en structure pour la construction d'une caserne incendie
- 9.4 Mandat de services professionnels pour la préparation de l'appel d'offres de services professionnels en architecture et ingénierie visant la préparation des plans et devis techniques d'une nouvelle caserne de pompiers (modification de la résolution numéro 2022-10-581)
- 9.5 Acceptation des soumissions pour la fourniture et l'installation de luminaires au DEL pour le remplacement de l'éclairage du rez-de-chaussée et du hall d'entrée au Centre Caztel
- 9.6 Acceptation des soumissions pour le remplacement de thermos à la Maison du tourisme
- 9.7 Rejet des soumissions pour les travaux de restauration de la toiture de la Galerie d'art
- 9.8 Accord de principe à l'acceptation des soumissions sur invitation pour le prolongement des services municipaux de la rue des Sentiers (promoteur Le Groupe BVR inc.)
- 9.9 Ratification du mandat de services professionnels accordé à *Englobe Corp.* pour la réalisation d'une étude géotechnique et la caractérisation environnementale pour le projet de prolongement des services municipaux de la route Saint-Martin
- 9.10 Étude de la capacité résiduelle (SP-6/SP-7/Station d'épuration) et planification dans le cadre du projet de développement à l'est de l'autoroute
- 9.11 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) / Désignation d'un interlocuteur légal
- 9.12 Mandat de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux de prolongement des services municipaux de la rue des Sentiers

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Service des travaux publics / Embauche d'étudiants pour la période estivale 2023
- 10.2 Service des travaux publics / Embauche d'un étudiant - technicien en génie civil pour la période estivale 2023

- 10.3 Acceptation des soumissions pour les travaux de pavage 2023
- 10.4 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement et Accélération / Résolution attestant la fin des travaux de réfection de la structure de chaussée et asphaltage du chemin de Desserte (entre le rang Saint-Gabriel Nord et la municipalité de Scott)
- 10.5 Achat de chlorure de calcium 35 %
- 10.6 Travaux de débroussaillage pour l'année 2023
- 10.7 Mandat pour quatre (4) ans (2023-2027) à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Embauche d'une greffière adjointe au Service du greffe et contentieux
- 12.2 Embauche d'une commis à la taxation à temps complet
- 12.3 Aide financière / Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
- 12.4 Festival sportif de Sainte-Marie inc. - édition 2023 / Aide financière
- 12.5 Renouvellement de l'entente de service avec *Jobillico* pour une période d'un an débutant le 29 mars 2023
- 12.6 Mandat de services professionnels pour la réalisation d'un avis archéologique dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers
- 12.7 Mandat de services professionnels pour la réalisation d'un avis archéologique dans le cadre du projet de relocalisation de l'hôtel de ville et de la bibliothèque

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.